L'ABLONAIS

Le Magazine de la ville d'Ablon-sur-Seine N°3 septembre / octobre 2014

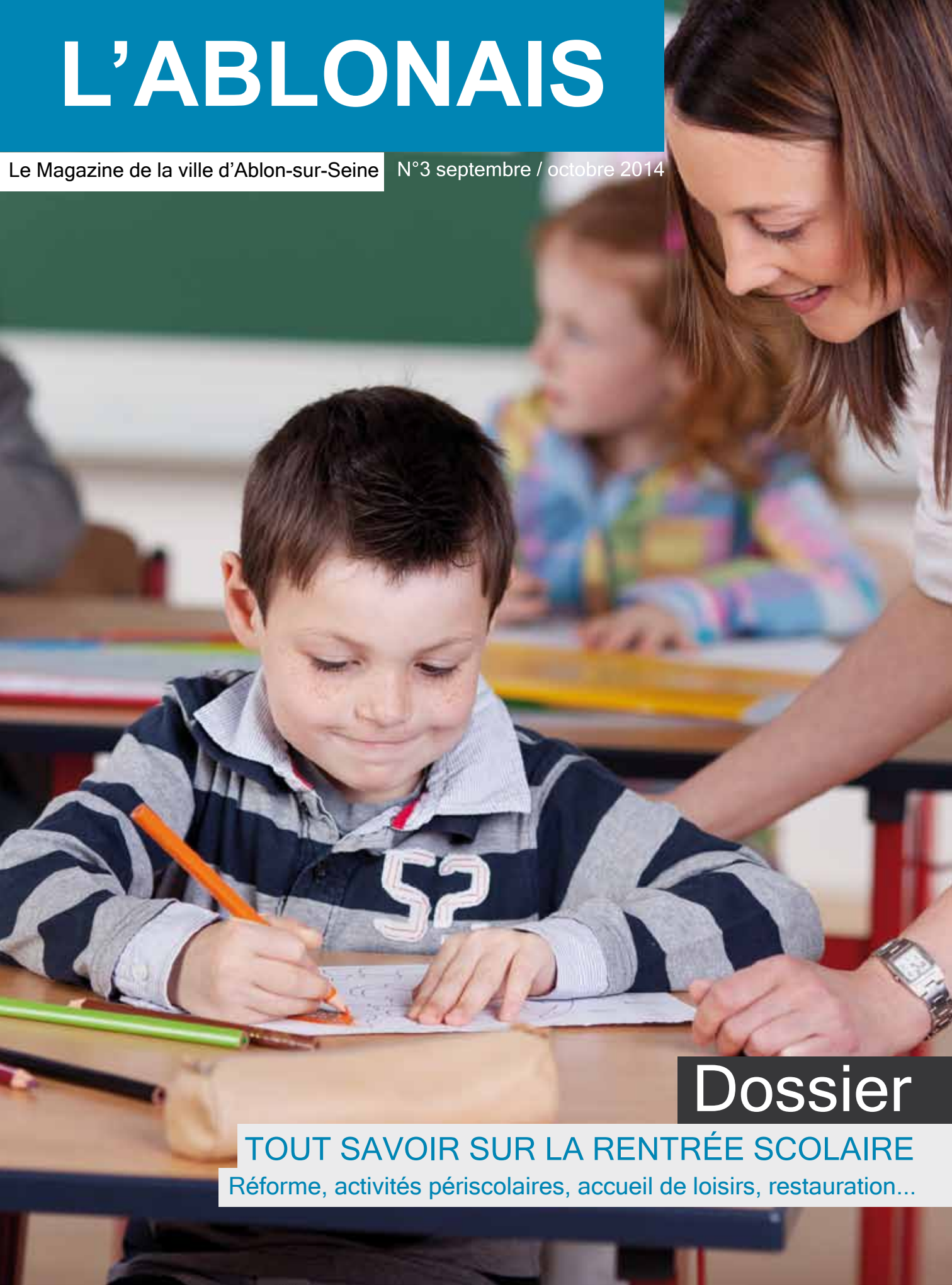

Dossier

TOUT SAVOIR SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Réforme, activités périscolaires, accueil de loisirs, restauration...

SOMMAIRE

P. 4-5 Ablon en images

Feu d'artifice du 14 juillet

P. 6 à 11 Actualités

Travaux rue du Maréchal Foch

Non à l'autoroute ferroviaire p.6
Le point sur les travaux p.7
Cimetière, portrait, recensement p.8
Conseil général et mairie, à chacun ses compétences. p.9
La mairie recrute p.9
Des activités pour les seniors p.10
Brèves, Ablon au fil de l'eau, p.11
pique-nique des familles, p.11
tournoi de pétanque p.11

P. 12 à 15 Dossier

Rentrée 2013

Tout savoir sur la rentrée scolaire

P. 16 à 19 Vivre notre ville

Spectacle sweet summer sweat

La fin du mille-club, elles nous ont quittés p.16
Les 40 ans du jumelage franco-allemand p.17
Retour sur l'occupation du stade, valoriser l'emploi en passant par des Etablissements et Services d'Aide par le Travail p.18
Nouvelle saison culturelle, la médiathèque fait peau neuve p.19

P. 20-21 Démocratie locale

Espace d'expression des élus - tribunes libres p.20
Entretien avec Maryse Laqua p.21

P. 22-23 Infos pratiques

Le Maire et les adjoints vous reçoivent, Etat civil p.22
Agenda des mois de septembre et octobre 2014 p.23

L'Ablonais N°3 - septembre / octobre 2014
Mairie d'Ablon-sur-Seine - 16, rue du Maréchal Foch
94480 Ablon-sur-Seine - **01 49 61 33 33**
www.ablon-sur-seine.fr

Directeur de publication : Eric Grillon
Conception, réalisation, rédaction : Communication
L. Bertoli Pace / P. Douwes
Photos, iconographie : Service communication, Fotolia
Impression : 2800 exemplaires - Desbouis Grésil
Imprimeur - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

PEFC
10-31-1444
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

ÉDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,
Chères Ablonaises, chers Ablonais,

En mars 2014, les Ablonais **ont fait le choix d'une autre politique** pour notre ville et ont voté pour un programme qui définissait clairement les nouvelles orientations de la municipalité.

En particulier, **la volonté** commune entre Ablon et Villeneuve-le-Roi d'un **rapprochement intercommunal.** N'en déplaise à certains.

Rappelons que l'ancienne municipalité voulait intégrer Ablon à la CALPE (communauté d'agglomération des Portes de l'Essonne : Athis-mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Poste et Savigny-sur-Orge).

Lancée par Ablon Renouveau, une pétition sous forme de référendum **«quelle intercommunalité pour Ablon-sur-Seine»** avait clairement identifié l'attente des Ablonais pour un rapprochement avec Villeneuve-le-Roi et marqué le refus de l'intercommunalité avec la CALPE.

C'est pourquoi, la Municipalité a d'ores et déjà mis en œuvre une politique de mutualisation des moyens avec Villeneuve-le-Roi.

- De nombreux tarifs entre nos deux communes ont été ajustés
- La Fête du 14 juillet a été organisée conjointement avec Villeneuve-le-Roi et a scellé symboliquement la coopération entre nos deux villes
- La police municipale de Villeneuve-le-Roi a assuré le 14 juillet la sécurité sur le quai de la Baronnie
- La Semaine bleue et la Fête des solidarités seront organisées désormais en commun par les services municipaux d'Ablon et de Villeneuve-le-Roi
- Un périmètre d'intercommunalité entre Ablon et Villeneuve-le-Roi a été voté en Conseil municipal dans les deux villes et a été soumis au Préfet

Je ne manquerai pas de vous tenir informés sur ce sujet dans les semaines à venir.

Je vous donne rendez-vous le 7 septembre au Pique-nique des familles et au Tournoi de pétanque ainsi qu'à la Fête des associations « Ablon au fil de l'eau » le 14 septembre 2014.

Bonne lecture à toutes et à tous pour cette troisième édition de l'Ablonais.
Je vous souhaite à tous une excellente rentrée.

Eric GRILLON
Maire d'Ablon-sur-Seine

FÊTE DE L'ÉCOLE CURIE

Un grand bravo aux élèves et aux professeurs des écoles pour ce très joli spectacle.

OLYMPIADES DE L'ÉCOLE PASTEUR

Les élèves ont terminé l'année en participant aux traditionnelles olympiades organisées par les enseignants.

TOURNOIS DE TENNIS À PIERRE POUGET

Tout l'été le TCAV a organisé au complexe sportif des tournois de tennis. Un grand niveau de tennis était au rendez-vous.

L'HEURE DU CONTE

Pour fêter l'été, la conteuse Catherine Merrien a lu à son jeune auditoire des histoires de plage à l'hombre des voiles des bateaux du centre nautique.

FEU DE LA SAINT-JEAN

La pluie n'a pas empêché le cracheur de feu d'allumer les bûches de la Saint Jean.

FÊTE NATIONALE

De nombreux Ablonais et Villeneuvois ont assisté au feu d'artifice et à la soirée dansante organisés quai de la Baronnie par les Municipalités d'Ablon-sur-Seine et de Villeneuve-le-Roi

L'ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS

Cours de zumba, activités manuelles (fabrication d'un flipper), sorties dans les bases de loisirs et parcs alentours, ateliers pâtisserie... autant d'activités encadrées par les animateurs pour le bonheur de nos petits ablonais.

Retour sur le Conseil Municipal

La Municipalité dit non à l'autoroute ferroviaire

Le 10 juillet dernier le Conseil Municipal a voté une motion de défiance contre le projet d'autoroute ferroviaire Atlantique porté par les Réseaux Ferrés de France.

Si la Municipalité remarque les principes écologiques que présente ce projet, elle n'en est pas moins sceptique quant à l'ajout de nuisances pour les Ablonais et d'une manière générale pour les personnes résidant en zone urbaine.

Le projet et ses impacts

L'autoroute ferroviaire Atlantique est un projet qui a pour objectif de reporter vers le fer une partie du fret routier entre le sud de l'Europe et l'Europe du nord. L'application se fera en adaptant un itinéraire empruntant les 1000 kms qui relient Tarnos (Landes) à Douges (Pas-de-Calais).

À partir de 2018, les trains utilisés pourront faire 1050 mètres de long, ce qui nécessitera des travaux d'adaptation en gare, la gare d'Ablon sera probablement touchée par ces travaux. À terme, l'autoroute ferroviaire sera prolongée vers l'Espagne et le Royaume-Uni. Les passages quotidiens de trains passeront de 4 allers / retours à près de 10.

Enfin, en circulant sur les lignes des trains de passagers, les trains de fret perturberont et retarderont le trafic.

Le coût prévisionnel est de 190 millions d'€.

Pourquoi la Municipalité est contre ce projet ?

Bien que les impacts ne soient pas encore tout à fait concrets, il semble néanmoins que la circulation des trains la nuit, le transport de matières dangereuses et la circulation des trains de fret sur les lignes de transports de voyageurs soient des causes avérées. Le passage d'une telle autoroute, s'il est indispensable, doit se faire majoritairement en zone rurale et non en zone dense en population et constructions comme l'Ile-de-France.

De plus, compte-tenu de la légèreté des données fournies par les études, du bilan prévisionnel négatif, du manque d'information et des causes réelles au niveau local de ce projet, la Municipalité a souhaité exprimer en Conseil Municipal, son scepticisme face à cette autoroute ferroviaire.

Une concertation avec la population sujette à controverse

La Préfecture du Pas-de-Calais n'a pas correctement mené la première enquête publique, si bien qu'une seconde a été organisée du 23 juin au 23 juillet 2014. Pour notre secteur, le registre était disponible en ligne, à Villeneuve-Saint-Georges et en Préfecture.

➔ **Toute l'actualité du projet est disponible sur le site internet www.viia.fr**

Le mot du Maire

« nous ne pouvons accepter la mise en place d'un tel projet sans en maîtriser les causes réelles sur notre environnement proche. De plus, nous déplorons le manque de concertation entre collectivités et habitants.
Ainsi, afin de protéger notre ville qui subit suffisamment de nuisances, le Conseil Municipal a voté contre ce projet. »

Le point sur les travaux

Rue Jeunon

Maternelle St Exupéry

Réfection de la médiathèque

Cet été, entreprises et équipes des services techniques ont réalisé de nombreux travaux.

Le point sur les réalisations

- Peinture de la médiathèque
- Mise en conformité des normes de sécurité de la salle de spectacles Charlie Chaplin
- Rénovation de l'office du multi-accueil
- Pose de barrières rue Jeunon pour limiter le stationnement sauvage et sécuriser le passage des piétons

Travaux dans les écoles

La Municipalité a **priorisé les travaux dans les écoles** et tout particulièrement les **installations de chauffage**. La 1ère phase de cette opération a consisté au changement de tous les robinets de réglage.

Tous les établissements ont été nettoyés et un système de pass (changement des serrures) a également été installé.

Maternelle Curie : peinture des sanitaires, pose d'alarmes, rénovation de la 2nd classe du préfabriqué, sécurisation de l'alimentation en chauffage du préfabriqué, mise en sécurité de la cour (abattage d'un arbre dangereux, un nouvel arbre sera planté en remplacement).

Maternelle Saint Exupery : peinture et rénovation des sanitaires et du couloir, réfection complète de la peinture du dortoir, pose d'un nouveau portail avec interphonie, mise en sécurité et changement des blocs de secours.

Pasteur A : Abattage d'arbres.

Pasteur B : réfection de la toiture, pose d'une alarme anti-intrusion et remplacement du mobilier d'une classe.

Rue du Maréchal Foch

À la suite des travaux d'assainissement du Conseil Général, la Municipalité a entrepris des travaux de réfection de la voirie et des trottoirs. Ce chantier s'est terminé au début du mois et avait pour objectif premier de sécuriser la circulation des piétons et des véhicules, sur la portion allant de la rue Simon à la place Neubiberg.

À noter : la réalisation est conforme aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) en vigueur.

➔ **Coût du chantier : 151 600 € TTC**

Rue du Maréchal Foch

Démarches administratives

Recensement militaire

Le recensement militaire est obligatoire pour tous les jeunes français dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Comment se faire recenser ?

- Le jeune peut venir seul effectuer cette démarche qui est facultative pour les mineurs et obligatoire pour les majeurs jusqu'à 25 ans

Les mineurs peuvent se faire représenter par l'un de leurs parents.

- Le recensement s'effectue à la mairie du lieu de résidence principale
- Les pièces à fournir : une pièce d'identité justifiant de la nationalité française, un livret de famille à jour et un justificatif de domicile récent

Le recensement permet à l'administration de convoquer les jeunes à la journée de citoyenneté et de les inscrire d'office à leurs 18 ans sur les listes électorales.

A NOTER

À la suite du recensement, la mairie délivrera « l'attestation de recensement ». Ce document est obligatoire pour se présenter aux examens et concours publics tels que le bac ou le permis de conduire.

Portrait d'Ablonais

Père et fils ont relevé leur défi

Jean et Gene-Vincent Burdet, les deux aventuriers ablonais que nous vous avions présenté en début d'année ont relevé leur défi ! Le 13 juillet au matin père et fils ont achevé leur périple en haut de l'Himalaya ! Ils ont gravi en side-car la route carrossable la plus haute du monde (entre 3900 et 5602m)

Cadre de vie

Entretien du cimetière

Au mois d'août, un important travail de nettoyage du cimetière a été réalisé.
Soucieuse du respect de ces lieux, la Municipalité va organiser les services techniques de façon à ce qu'un entretien durable et régulier soit réalisé.

Dès septembre, une équipe d'agents des services techniques assurera une ronde hebdomadaire pour assurer l'entretien courant du cimetière.

Entretien de la voirie

Mairie et Conseil général, à chacun ses compétences

L'entretien des territoires se fait en fonction des collectivités auxquelles ils appartiennent. Ainsi, sur la commune, des tâches peuvent incomber au Conseil Général ou à la Municipalité.

Qui fait quoi ?

La ville d'Ablon-sur-Seine dispose de plusieurs routes départementales.

- Route de Villeneuve
- Rue du Bac
- Quai Pasteur
- Quai de la Baronnie
- Quai Magne
- Rue du Colonel Pierre Brossolette
- Avenue du Général de Gaulle

Par exemple : la barrière de protection en bord de Seine, endommagée lors de l'accident d'avril, sera réparée par le Conseil Général dans les semaines à venir et et les lampadaires endommagés, par la ville.

Un accord passé avec le département a défini :

- Le Conseil Général entretient les arbres

- La Municipalité a, à sa charge, l'entretien de la voirie et de l'éclairage public

Au mois d'octobre, le Conseil Général du Val-de-Marne procédera à l'élagage des arbres sur les quais de Seine, avenue du Gal de Gaulle et rue du Bac.

Les divers chantiers

Les chantiers importants de réfection de voirie sont souvent entrepris par le Conseil Général n'entrainant pas, ainsi, de frais pour la commune.

Les contacts

Si vous avez une demande concernant une intervention sur les arbres d'une de ces voies, vous pouvez **appeler le Conseil Général au 3994**

Si votre demande concerne la voirie ou l'éclairage public, rapprochez-vous **d'Ablon Proximité au 01 49 61 33 64**

Le mot du Maire

« Le Conseil Général est un partenaire essentiel de la Municipalité. Il intervient dès que nécessaire et selon ses priorités sur les travaux de rénovation de notre ville. »

Emploi

La mairie recrute

La Municipalité recrute des personnes pour ouvrir et fermer les parcs de la ville et pour assurer la sécurité des enfants aux abords des écoles.

Comment postuler ?

Si l'une de ces missions vous intéresse, vous pouvez postuler en **retirant à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la ville, une fiche de renseignements à retourner au service des ressources humaines.**
Ce travail est rémunéré au SMIC horaire.

➔ Plus d'informations au **01 49 61 33 52**

Des activités pour les seniors

Au programme de la semaine bleue

Cette année, les communes d'Ablon-sur-Seine et Villeneuve-le-Roi se réunissent pour offrir aux seniors et aux retraités un programme varié.

➔ La semaine bleue se déroulera du 12 au 17 octobre 2014.

L'ouverture de cette semaine débutera par un **thé dansant à l'espace culturel Alain Poher le dimanche 12 octobre dans l'après-midi.**

Suivront, toute la semaine, de nombreuses animations telles que des réunions d'informations, des visites, des sorties et bien d'autres festivités à découvrir dans les programmes qui seront distribués dans le courant du mois de septembre.

Toutes les animations seront soumises à inscription.

LES ATELIERS ÉQUILIBRE

À la rentrée, la Municipalité met en place les **« ateliers équilibre »**. Cette activité a pour but d'enseigner aux seniors les gestes simples pour éviter les mauvaises chutes. Organisée en partenariat avec le PRIF (Prévention Retraités Ile de France), la session se composera de douze séances au cours desquelles un animateur spécialisé dispensera des exercices et des conseils pour garder un bon équilibre.

Si vous êtes intéressés par cette activité, rendez-vous à la réunion d'informations le lundi 8 septembre 2014 à l'espace culturel Alain Poher à partir de 14h (sans inscription).

Les séances de la session 2014 (les jeudis) de 9h30 à 10h30
Les 18 et 25 septembre
Les 2, 9 et 16 octobre
Les 6, 13, 20 et 27 novembre
Les 4, 11 et 18 décembre

En bref

Inscription sur les listes électorales

Pour voter aux élections en 2015 (départementales et régionales) vous devez être inscrits sur les listes électorales de la commune.

Si vous avez emménagé à Ablon en 2014, inscrivez-vous **avant le 31 décembre 2014.**

➔ **Pratique :** vous pouvez vous inscrire sur le site www.ablon-sur-seine.fr rubrique « vos démarches en ligne ».
Pour y accéder, flashez ce code.

➔ **Renseignements : pôle accueil population 01 49 61 33 33**

Horaires de la mairie

La mairie vous accueille

Lundi : 9h-12h / 13h30-17h30

Mardi, mercredi et vendredi :

8h30-12h / 13h30-17h30

Jeudi : **fermée le matin** / 13h30 - 17h30

Samedi* : 9h-12h

** fermée le samedi pendant les vacances scolaires*

Rendez-vous pour l'emploi

Le jeudi 13 novembre 2014, de 10h à 19h dans l'aérogare Orly sud, porte C 3ème étage, les aéroports de Paris organisent la troisième édition des «Rendez-vous pour l'emploi d'Orly Paris».

Le salon réunira 50 exposants et plus de 150 recruteurs. Nouveauté cette année : un espace international.

➔ **Infos :** www.rdvemploi-orlyparis.com

Événements

Une rentrée en fête

Cette rentrée des classes sera marquée par trois événements festifs au cours desquels les Ablonais pourront se retrouver et passer de bons moments.

Pique-nique des familles

Dimanche 7 septembre - stade Pierre Pouget

Organisé par le Comité des fêtes

Venez pique-niquer sur la pelouse du complexe sportif Pierre Pouget tout en profitant du village d'animations gratuit installé de 10h à 18h pour les enfants.

Le Comité des fêtes assurera une petite restauration sur place.

Tournoi de pétanque alain poher

Dimanche 7 septembre - stade Pierre Pouget

Organisé par le Comité des fêtes

Venez assister et supporter les équipes qui participeront à ce tournoi de pétanque. Dès 10h au terrain de pétanque du complexe sportif Pierre Pouget.

Contacter le Comité des fêtes : comitedesfetes.94480@gmail.com

Ablon au fil de l'eau

Dimanche 14 septembre - quais de seine

Cette année, la fête de la ville se tiendra sur les quais de Seine et mettra à l'honneur les associations ablonaises. Des animations et des démonstrations ponctueront cette journée de fête.

Retrouvez le programme complet sur la page d'accueil de notre site **www.ablon-sur-seine.fr**

LES NOUVEAUX HORAIRES

Concernant l'application de la réforme des rythmes scolaires, l'académie a imposé aux écoles de notre commune les horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h-12h / 14h-16h15
- Mercredi : 9h-12h

Tout savoir sur la rentrée scolaire

La rentrée 2014 /2015 est bien évidemment marquée par l'obligation que nous avons d'appliquer la réforme des rythmes scolaires.
Malgré cette contrainte, la Municipalité a mis tout en œuvre pour accueillir, dans les meilleures conditions les 640 enfants qui rejoindront les bancs de l'école. Notre volonté est de proposer aux jeunes ablonais des activités périscolaires, une restauration et un cadre de vie scolaire de qualité.

Pour vous aider à bien démarrer cette année scolaire, retrouvez dans ce dossier les informations pratiques nécessaires.

Horaires des accueils périscolaires

• **Matin** : l'accueil par les équipes d'animation se déroule dans chaque école entre 7h15 et 9h00. L'école commence à 9h et les enfants seront directement accueillis par les enseignants à partir de 8h50

• **Soir** : les enfants bénéficieront d'un accueil périscolaire à partir de 16h15 et jusqu'à 19h

• **Restauration scolaire** : la pause méridienne se déroulera entre 12h et 14h

Les tarifs des accueils périscolaires

Les tarifs de l'accueil périscolaire varient en fonction des ressources et de la composition des familles et sont à ce jour compris entre 0,41 € et 1,90 € de l'heure.

Accueil du matin : avant 9 heures

- Pour une arrivée avant 8h30, le tarif est de 0,57 € au minimum et de 2,66 € au maximum

- Pour une arrivée après 8h30, le tarif est de 0,16 € au minimum et de 0,76 € au maximum

Le coût supplémentaire maximum pour les familles sera donc de l'ordre de :

- 2,88 € à 13,68 € par mois (0,16 € ou 0,76 € x 5 jours par semaine x 36 semaines scolaires)/10 mois

- 0,80 € à 3,80 € par semaine (0,16 € ou 0,76 € x 5 jours par semaine)

➔ Le mercredi matin étant désormais travaillé, l'économie pour les familles qui mettaient leurs enfants au centre de loisirs est de 2,62 € en moyenne par semaine.

Accueil du soir : après 16h15

- Pour un départ à 16h30, l'accueil d'un ¼ d'heure est assuré gratuitement

- Pour un départ entre 16h30 et 19h, le tarif reste le même qu'au 1er semestre 2014 (0,62 € minimum à 2,87 € maximum jusqu'à 18heures puis de 0,37 € à 1,72 € après 18 h)

Accueil du midi : Une pause méridienne de 2 heures est maintenue quoique retardée d'une demi-heure par rapport à l'année scolaire précédente, les tarifs ne changent donc pas (1,18 € minimum à 4,24 € maximum).

➔ Seuls les enfants allant au centre de loisirs le mercredi après midi déjeuneront au restaurant scolaire ce jour là.

Inscription aux accueils périscolaires et de loisirs et à la restauration

Une inscription annuelle est nécessaire pour tous les accueils. Les formulaires vierges sont à votre disposition sur le site de la Ville, auprès des animateurs ou en Mairie à l'accueil. Les formulaires remplis sont à retourner aux animateurs.

➔ Pour organiser au mieux l'accueil des enfants dans le cadre des nouveaux horaires, **la réservation des accueils du matin, du soir et de la restauration sera obligatoire pour tout le mois de septembre.**

Une réservation par période est demandée pour les mercredis et les vacances scolaires.

➔ Pour tout renseignement, ou cas particulier, **rapprochez vous de l'équipe d'animation à l'espace des enfants.**

Le mot du Maire

A ce jour, la ville ne pourra disposer que de la subvention d'accompagnement de 40 € par enfant, soit 25 600 € au total, versée pour part fin 2014, pour part en 2015.

Sans présumer d'une augmentation de la fréquentation des accueils et suite à une réorganisation importante des horaires de travail des agents municipaux, le surcoût annuel pour la ville de la répartition du temps scolaire est estimé comme suit :

- **9 000 €** charges liées aux équipements
- **9 800 €** d'animateurs supplémentaires
- **4 500 €** de transport en car de Saint Exupery à l'espace des enfants le mercredi

➔ Ce qui représente **un total de 25 300 €** soit la quasi totalité de l'enveloppe que la Ville percevra pour l'année scolaire 2014/2015 et pour l'année scolaire 2015/2016

Les tarifs 2014 / 2015

Le coût des prestations pour les familles se calcule en fonction du taux d'effort. Vous pouvez vous référer au tableau ci-dessous pour connaître le prix des divers services.

Calcul en fonction du taux d'effort

$$\frac{\text{Revenu net fiscal}}{12} \times \text{taux relatif au nombre d'enfants}$$

Exemple : Prix d'un repas pour une famille de 2 enfants avec un revenu net fiscal de 36 000€

$$\frac{36\,000}{12} \times 0.13300\ \% = \mathbf{3{,}99\ €}$$

Taux d'effort (Du 1er septembre au 31 décembre 2014)

Nombre d'enfants			1	2	3	4	5 et plus
Restauration scolaire	Tarif mini Tarif maxi	1,18 € 4,24 €	0,14000%	0,13300 %	0,11970 %	0,10773 %	0,10234 %
Accueil de loisirs journée	Tarif mini Tarif maxi	3,38 € 14,47 €	0,38000 %	0,34200 %	0,30780 %	0,27702 %	0,24932 %
Accueil de loisirs 1/2 journée avec repas	Tarif mini Tarif maxi	2,28 € 9,36 €	0,26000 %	0,23750 %	0,21375 %	0,19238 %	0,17583 %
Accueil de loisirs 1/2 journée sans repas	Tarif mini Tarif maxi	1,10 € 5,12 €	0,12000 %	0,10450 %	0,09405 %	0,08465 %	0,07349 %
Accueil périscolaire du matin (avant 8h30)	Tarif mini Tarif maxi	0,41 € 1,90 €	0,04750 %	0,04275 %	0,03848 %	0,03463 %	0,03116 %
Accueil périscolaire du matin (après 8h30)	équivalent à la moitié du tarif « avant 8h30 ». Ce tarif sera proposé au vote du Conseil Municipal le 25 septembre 2014.						
Accueil périscolaire avant 18h	Tarif mini Tarif maxi	0,62 € 2,87 €	0,07125 %	0,06413 %	0,05771 %	0,05194 %	0,04675 %
Accueil périscolaire après 18h	Tarif mini Tarif maxi	0,37 € 1,72 €	0,04275 %	0,03848 %	0,03463 %	0,03116 %	0,02804 %
Classe de découverte tarif journalier	Tarif mini Tarif maxi	11,07 € 37,52 €	1,10000 %	0,99000 %	0,89100 %	0,80190 %	0,72171 %

Facturation

La facturation des prestations scolaires se fait en fonction de la présence réelle de l'enfant.

Pour la facturation des prestations de l'année 2015, merci de déposer en mairie dès que possible votre avis d'imposition 2014 sur les revenu de 2013.

Chaque mois, la mairie vous envoie une facture globale regroupant l'ensemble des prestations pour votre famille.

Info pratique

Vos factures peuvent désormais être prélevées automatiquement.

Pour cela, rendez-vous en mairie, au service scolaire pour remplir un mandat de prélèvements (merci de venir avec la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité).

La restauration scolaire

Chaque jour, le service de la restauration scolaire sert environ 550 repas, avec pour règle d'or :

- Utiliser un maximum de produits frais, en ayant recours, le plus possible, aux produits issus de l'agriculture biologique
- Proposer des menus équilibrés
- Éveiller les enfants au goût

Cet été un nouveau chef est arrivé à Ablon. Fort d'une expérience de 25 ans dans différents établissements semi-gastronomiques, **il sait ajouter le détail qui change tout pour rendre les plats savoureux et pour un prix identique.**

Dans les mois à venir, l'ambition de la Municipalité est d'avoir le label délivré par le Ministère de l'Agriculture **« bien manger dans ma cantine »**. Il vise à sensibiliser les enfants aux bonnes habitudes alimentaires,

dans une démarche de développement durable en luttant, par exemple, contre le gaspillage.

Le saviez-vous ?

Les plats préparés à la cuisine centrale de l'école Pasteur sont les mêmes que ceux des repas livrés au domicile des personnes âgées.

Les parents d'élèves

Chaque année des parents d'élèves sont élus pour représenter, lors de différentes instances, l'ensemble des parents.

Les élections se tiendront courant octobre. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à regarder les panneaux d'informations placés à l'entrée des écoles.

➔ Bon à savoir : si vous avez une question à poser ou une suggestion à faire sur les menus de la restauration scolaire, demandez aux représentants des parents d'élèves de l'évoquer lors d'une commission restauration.

Les activités extrascolaires

Les associations ablonaises proposent un large éventail d'activités extrascolaires pour les enfants (tennis, foot, capoeira, judo, théâtre, danse, arts plastiques…)

Rendez-vous sur note site www.ablon-sur-seine.fr pour consulter l'annuaire des associations.

Lors de la fête **« Ablon au fil de l'eau », le 14 septembre prochain,** vous pourrez rencontrer et inscrire vos enfants à une ou plusieurs activités de leur choix.

UNE QUESTION SUR LE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE ?

Service scolaire : en mairie, 16 rue du Mal Foch
01 49 61 33 59 / scolaire@ville-ablonsurseine.fr

Espace des enfants (accueils périscolaires et de loisirs) : rue Pierre et Marie Curie (face à la place de l'Europe) / 01 45 97 00 15
alshelementaires.ablon@gmail.com
alshmaternels.ablon@gmail.com

Travaux dans les écoles

Changement de tous les robinets des radiateurs dans les écoles

Réfection des sanitaires de la maternelle St Exupéry

Travaux maternelle Curie

Retour sur...

La fin du mille-club

Début juillet, le bâtiment du « mille-club » a été détruit par incendie.
Afin de sécuriser les lieux, la Municipalité a rapidement organisé le déblaiement des débris.

Un peu d'histoire

Afin de retracer l'historique de ce bâtiment, l'Ablonais est allé à la rencontre de Marie-Florence Basset qui a bien connu ces lieux.

À la fin des années 60, François Missoffe, alors ministre de la jeunesse et des sports, lance l'opération « Mille clubs ». La particularité de cette initiative était de créer des locaux-club construits par les jeunes et pour les jeunes.

C'est ainsi qu'en 1972, Alain Poher, à l'époque Maire d'Ablon, a obtenu une structure. Il a fait couler une dalle de béton et a demandé aux jeunes ablonais de s'atteler à la construction de ce bâtiment en kit.
Ces derniers ont tout de suite accepté.

Après de nombreux week-end passés à travailler sans relâche, les jeunes de la ville avaient enfin leur « mille club » !

À la fin des années 70, ce bâtiment était fréquenté par de nombreux jeunes. Des événements tels que des ciné-clubs, des tournois de babyfoot, des débats... y étaient organisés. Puis, petit à petit, les jeunes ont grandi et délaissé les lieux.
La vie du mille club n'était pas terminée pour autant. L'association familiale a demandé à la Municipalité le droit d'occuper ce lieu pour en créer un espace dédié au centre de loisirs maternels.

Les animatrices de l'époque ont elles-mêmes adapté le bâtiment aux besoins des jeunes enfants. Jusqu'en 2005, c'est dans une ambiance conviviale que les élèves des maternelles sont venus se distraire durant le temps périscolaire.

En 2005, des problèmes de mise aux normes ont contraint l'association familiale à quitter cet espace. Le mille-club a donc été utilisé en salle de réunions pour diverses associations jusqu'en 2010 et ne l'a plus été depuis.

Elles nous ont quittés...

Nous ne les oublierons pas . Toute notre sympathie à leur famille et à leurs proches...

Madame Ginette Sueur nous a quittés le 19 juillet à l'âge de 76 ans après des années d'investissement à la Croix-Rouge. Responsable de l'association des restos du cœur de Villeneuve-le-Roi / Ablon-sur-Seine, elle était bien connue dans notre ville pour avoir aidé de nombreuses personnes en grande difficulté.

Ses obsèques ont eu lieu le 5 août en l'église de la Faisanderie à Villeneuve le Roi avant son inhumation auprès de son époux Michel à Fere-en-Tardenois dans l'Aisne. Elle laisse le souvenir d'un immense dévouement et d'une très grande générosité.

Madame Laura Delvallée vient de nous quitter à l'âge de 75 ans.

Quelques Ablonais ont assisté **le 18 juillet** à ses obsèques, en l'église Notre Dame de Boulogne-Billancourt où elle vivait auprès de ses enfants.

Après avoir travaillé au sein de l'association familiale depuis 1977 comme aide à domicile puis au secrétariat, elle fut dès le 1er décembre 1979 salariée de la mairie d'Ablon.

Rattachée en 1991 au Centre communal d'action sociale, elle est partie à la retraite à la fin l'année 2002.

Elle laisse le souvenir d'une personne chaleureuse dotée de gentillesse, appréciée de nombreux ablonais et notamment des membres des activités de loisirs.

40 Années d'amitié entre les villes jumelées

Ablon-sur-Seine et Neubiberg, fêteront, l'année prochaine, le 40ème anniversaire du jumelage. Il y aura, à cette occasion de nombreux évènements organisés.

Alain Poher à Neubiberg en 1975

Parlons un peu des deux villes. Neubiberg est une ville de 14000 habitants, située au sud-est de Munich.

Pour symboliser l'amitié entre Ablon et Neubiberg, une girouette a été installée sur le toit de la mairie Allemande et un jardin a été nommé « Abloner Garten » (Jardin ablonais). Deux fois par an, les jeunes des deux communes se rencontrent pendant les vacances scolaires, une fois en France et une fois en Allemagne.

Durant cet échange, les jeunes peuvent parfaire la langue du pays d'accueil, s'imprégner de la culture et pratiquer divers sports tout en s'amusant.

Mais cet échange n'est pas limité qu'aux jeunes. Chaque année, lors du week-end de l'ascension soit les adultes français visitent Neubiberg, soit les adultes allemands visitent Ablon. Ce voyage est ouvert à tous, que ce soit en famille ou entre amis. Si vous êtes intéressés, vous pouvez trouver davantage d'informations sur le site du jumelage : www.jumelage-ablon-neubiberg.fr

40 Jahre gelebte Freundschaft zwischen den Partnerstädten

Wussten Sie, dass Neubiberg eine französische Schwester hat? Sie heißt Ablon-sur-Seine und beide Kommunen sind Zwillings seit 1975. Im kommenden Jahr steht das 40. Jubiläum der Partnerschaft an und es wird gewiss viele Veranstaltungen dafür geben, unter anderem eine deutsch-französische Fotoausstellung „Carambolage"

Aber zuerst noch kurz etwas über die Lage : Ablon-sur-Seine liegt im Süd-Osten von Paris, vergleichbar mit Neubiberg und München. Ablon hat 5300 Einwohner und liegt, wie der Name schon sagt, direkt an der Seine.

Und als Symbol der Freundschaft zwischen Neubiberg und Ablon, gibt es am „Place d´Europe" auch einen Maibaum, der zum 35. Jubiläum aus Neubiberg mitgebracht wurde...*

Bon à savoir

Lors de la venue de l'équipe de Neubiberg à Ablon, il y a quelques semaines, il a été convenu que dès que possible, des articles en français et en allemand seraient publiés dans les magazines municipaux des deux villes.

Le texte en français ci-dessus sera donc diffusé dans le journal «Nanu» de Neubiberg.

Merci à Alexandre Jeandes, du Comité de jumelage franco-allemand, pour la rédaction et la traduction de cet article.

* traduction complète disponible sur le site de la ville www.ablon-sur-seine.fr rubrique jumelage et sur le site www.jumelage-ablon-neubiberg.fr

Actualité

Installation illégale de gens du voyage

Dans la soirée du dimanche 24 août 2014, une communauté de gens du voyage s'est installée illégalement au sein du complexe sportif Pierre Pouget.

Dès le signalement du gardien, des membres de l'équipe municipale se sont rendus sur place afin de maîtriser la situation.

Le lundi 25 août, Eric Grillon, Maire de la ville, a tout de suite pris ses responsabilités, en se rendant sur place accompagné par le Préfet du Val-de-Marne, afin de rencontrer le Pasteur responsable de la communauté. En parallèle, une plainte a été déposée par la Municipalité.

Le Mardi 26 août, le Maire est retourné sur place afin de faire part au Pasteur de sa détermination à mettre fin à cette occupation illégale le plus rapidement possible.

Face à cette fermeté, le Pasteur a pris la décision de faire évacuer le camp dans la soirée. Monsieur le Maire est resté sur place avec les forces de l'ordre jusqu'à l'évacuation totale du Stade Pierre Pouget.

Aujourd'hui divers dégâts sont à déplorer. Il s'agit de la pelouse qui a été détériorée, de la buvette cambriolée ou encore des serrures des vestiaires qui ont été fracturées.

Les agents municipaux sont à pied d'œuvre pour tout remettre en ordre.

Le mot du Maire

« La fermeté dont nous avons fait preuve a permis de mettre fin rapidement à cette occupation illégale qui n'aura duré que deux jours. »

Valoriser l'emploi

Faire appel à des centres d'aide par le travail

Chaque année, différents services de la mairie sous-traitent avec des ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) afin de privilégier l'emploi des personnes handicapées.

La Municipalité travaille principalement avec un ESAT local, appelé « l'atelier des Guyards », auquel elle demande de réaliser l'ensemble des travaux de blanchisserie (soit environ 6000 €/an).

Cette prestation de service génère un coût pour notre commune mais elle s'inscrit dans l'application de la loi de février 2005. Celle-ci a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées afin de répondre aux critères de l'égalité des droits et des chances de notre pays.

Aujourd'hui, la Municipalité souhaite développer le partenariat avec des ESAT. Les prestations offertes par les différents ateliers sont très larges, cela peut aller de la fabrication de fournitures de nettoyage, à l'entretien des espaces verts en passant par du publipostage.

Cette année, une enveloppe supplémentaire d'environ 2500 € sera allouée pour l'achat de fournitures d'entretien.

Le saviez-vous ?

Une commande de 500 € auprès d'un ESAT permet de faire travailler une personne durant un mois.

Culture

À la découverte de la saison culturelle

Cet automne sera culturel avec l'ouverture de la nouvelle saison. L'Espace culturel Alain Poher vous propose un programme riche et varié mêlant spectacles vivants, concerts, expositions et animations.

➔ Soyez attentifs à vos boîtes aux lettres, vous recevrez prochainement le programme complet de l'Espace culturel

Cette saison, laissez vous porter par le menu concocté par l'équipe culturelle et n'oubliez pas d'avoir l'œil curieux et l'oreille attentive !

Spectacle Sweet summe sweat

Exposition Daniel Vivien « Héritage et transmission »

Du 18 au 25 septembre, club Barbara à l'Espace culturel Alain Poher

Découvrez l'essentiel des créations céramiques de Daniel Vivien (longuement associé à Pierre Goron), spécialiste de la décoration architecturale.

Sweet summer sweat

Samedi 4 octobre à 20h30

Salle Chaplin à l'Espace culturel Alain Poher

Venez savourer cette pièce de théâtre, véritable voyage du désir au fil d'un puzzle temporel.

Public adulte - durée : 1h15 - une production de la compagnie Boss'Kapok Tarif : 8/10 €

Ateliers d'arts plastiques

en partenariat avec la revue dada

Seconde semaine des vacances de la Toussaint

Les enfants reproduiront des maquettes à partir de lieux repérés lors d'une promenade en ville. Ils laisseront libre cours à leur imagination pour bâtir ou inventer le décor de leur quartier préféré.

Lieu : dans les rues d'Ablon et à la médiathèque Jacques Prévert - Horaires : 9h30-12h30 - Tarifs : 9 € à 15 € pour la durée du stage.

NOUVEAU NOM NOUVEAU LOGO

Ouvrez l'oeil, quand vous verrez ce nouveau logo, il s'agira d'un événement se tenant à **l'Espace Culturel Alain Poher (ECAP)**

ESPACE
CULTUREL
ALAIN-POHER

Espace d'expression des élus du Conseil Municipal

Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs

Tribune de la majorité

Ablon renouveau

OCCUPATION DU STADE PIERRE-POUGET

Dans la soirée du dimanche 24 août, les gens du voyage, environ 80 caravanes, ont envahi la pelouse du stade Pierre-Pouget. Le lundi, Monsieur le Maire s'est rendu sur place accompagné du Préfet du Val-de-Marne.

Une plainte a été déposée par la municipalité et une procédure en référé a été engagée. Grâce à la réactivité, la fermeté et la détermination de la municipalité, les caravanes quittaient les lieux dès le mardi 26 août en soirée.

Ainsi, il n'a fallu que deux jours à la municipalité pour les faire partir. Tout le monde a encore en mémoire le squat, rue du Général de Gaulle, où l'ancienne municipalité avait manqué de réactivité, laissant perdurer cette situation pendant près de 2 ans.

RYTHMES SCOLAIRES

Le gouvernement n'a pas écouté les revendications des parents, des professeurs et des élus, faisant ainsi le choix de passer en force.

L'Education nationale nous impose donc pour la rentrée, cette réforme mal préparée et non concertée, qui fait porter une charge financière supplémentaire dans un contexte de réduction des dotations et de nouvelles ponctions de l'Etat.

Ablon Renouveau.

Tribune de l'opposition

Ablon une équipe en action

RÉCIDIVE ANTI-DÉMOCRATIQUE !

Lors du dernier conseil municipal, M. Grillon a présenté un projet de délibération concernant la création d'une Communauté de Communes entre notre ville et celle de Villeneuve-le-Roi.

Si la mutualisation de nos moyens avec des communes voisines est pertinente, ce projet est incongru. Le rapprochement entre Ablon-sur-Seine et Villeneuve-le-Roi formera un territoire d'environ 24 000 habitants, alors que le Grand Paris, prévu en 2016, exigera des territoires de 300 000 habitants minimum.

M. Grillon ne peut ignorer cette information et la brève durée de vie de cette intercommunalité - 18 mois - est singulière.

Qui plus est, le rapport de présentation exposé en conseil municipal tient en 12 lignes seulement, alors que ce dossier est loin d'être neutre pour les Ablonais, notamment en matière fiscale. On peut donc légitimement se demander quelle est la véritable finalité de ce projet ?

Comme pour les rythmes scolaires, les Ablonais n'auront pas voix au chapitre puisque, suite à une question de notre part, il a annoncé qu'il n'organisera pas de référendum sur le sujet.

D'une gestion démocratique, Ablon-sur-Seine est passée, en moins de six mois, à une gestion autocratique, difficilement compatible avec la préservation des intérêts et surtout l'indépendance de notre ville.

Nous saurons rappeler à M. Grillon que la ville appartient à tous les Ablonais, qu'il a été élu pour la gérer, non pour l'asservir aux ambitions de notre voisin.

Ablon, une équipe en action.

Entretien avec Maryse Laqua

Adjoint au Maire en charge de la vie scolaire

L'Ablonais : Cette année la rentrée est marquée par la réforme des rythmes scolaires, comment la Municipalité s'est-elle préparée ?

Maryse Laqua : Il est nécessaire voire indispensable de rappeler que la Municipalité s'est clairement opposée à cette réforme car elle nous a été imposée sans concertation et en ne tenant aucun compte du bien-être des familles.

De plus, ce dispositif, financièrement parlant, n'est pas en rapport avec les moyens de notre ville.

L'Ablonais : Ces horaires imposés font commencer les enfants à 9h et terminer à 16h15, quelles solutions de garde seront proposées aux familles ?

Maryse Laqua : Après concertation avec les principaux acteurs, le 30 juin dernier, il a été décidé de rester dans le cadre légal et de respecter les horaires imposés par l'Académie.

Cette réforme peut, selon les obligations des familles, occasionner des frais supplémentaires de garderie.

L'accueil du soir, de 16h15 à 16h30, n'aura pas d'incidence financière. L'organisation de l'accueil périscolaire reste inchangée, mais un système de réservation sera mis en place dès la rentrée afin d'accueillir tous les enfants.

IMPORTANT : un comité de suivi est programmé le 30 septembre avec les associations de parents d'élèves, les chefs d'établissement, le service municipal chargé de l'enfance et les élus, afin de faire un bilan sur le mois écoulé. Un autre comité de suivi se tiendra avant les vacances de Noël. Nous serons à l'écoute des souhaits exprimés par les parents et nous les ferons remonter à l'Académie afin de trouver un compromis entre ce qui nous est imposé et ce que nous pouvons obtenir par dérogation. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

L'Ablonais : La rentrée des classes est l'occasion pour les élus du Conseil Municipal des Enfants de renouveler leur assemblée et de penser à de nouveaux projets. Quelles sont les actualités du CME ?

Maryse Laqua : Le 24 mai dernier, s'est tenu le Conseil Municipal des Enfants. La Municipalité fera son possible pour satisfaire leurs souhaits. Les projets seront affichés sur le stand lors de la fête « Ablon au fil de l'eau » le 14 septembre. Il s'agit de la visite de la maison de l'environnement, d'une opération de nettoyage des parcs d'Ablon et des bords de Seine, d'un goûter et d'une vente de gâteaux pour l'association « L'étoile de Martin ».

L'élection du Conseil Municipal des Enfants se tiendra le 20 ou le 21 novembre, avec installation des nouveaux élus le 6 décembre 2014.

L'Ablonais : Le mot de la fin ?

Compte-tenu de la réforme, cette rentrée est plus compliquée pour certaines familles. En dépit de ces événements, je suis confiante car toute l'équipe municipale met son énergie au service de nos écoliers afin de leur assurer un maximum de confort.

Le saviez-vous?

➔ Pour consulter les ordres du jour ainsi que les compte-rendus succincts des séances du Conseil Municipal, rendez-vous sur www.ablon-sur-seine.fr rubrique Municipalité > séances du Conseil Municipal.

INFOS PRATIQUES

Vos élus vous reçoivent

Eric GRILLON, Maire d'Ablon-sur-Seine
Secrétariat du Maire : 01 49 61 33 41

PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS DE MONSIEUR LE MAIRE

Les vendredis*, de 15h à 17h, le Maire vous reçoit sans rendez-vous en mairie (16, rue du Maréchal Foch)

*** Sauf contraintes liées au planning**

Les Maires-adjoints vous reçoivent sur rendez-vous

Jean-Bernard PAUL : cadre de vie, travaux, urbanisme
Liliane PEYROUTY : action sociale
Laurent FORICHON : finances, commerce, vie économique
Maryse LAQUA : vie scolaire
Patrick ROUYER : jeunesse, sports
Laurence ANQUETIN : culture, vie associative
Marie-Line JORGE : enfance, petite enfance
Pieter DOUWES : communication, nouvelles technologies

La mairie vous accueille

Standard 01 49 61 33 33

Lundi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30
Mardi, mercredi et vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
Jeudi : fermé au public le matin / 13h30 - 17h30
Samedi : 9h - 12h *(fermée le samedi pendant les vacances scolaires)*

Collecte des déchets

Emballages : les mercredis
Ordures ménagères : les mardis et vendredis
Verre : 12 bornes sont à votre disposition
Encombrants : les 1ers jeudis du mois *(dépôt la veille au soir)*
Déchets verts : les 2èmes et 4èmes lundis de chaque mois *(du 1er avril au 31 octobre)*

Déchèterie intercommunale de Villeneuve-le-Roi
Zone d'activité des Vœux Saint Georges / 01 49 61 75 96

Permanences gratuites

• **CAUE** : architecte conseiller. Sur rdv en mairie annexe le mardi après-midi. Renseignements : **01 49 61 33 56.**

• **NOTAIRE** : Maître Fontanel-Friman vous reçoit sur rdv à son étude de Villeneuve-le-Roi. **01 49 61 94 39.**

• **AVOCAT** : Me Adjallian vous reçoit sur rdv à l'Espace Alain Poher, un mercredi matin(dès 9h) par mois. **Prochains rdv les 17/09 - 15/10 - 19/11 - 17/12**
Renseignements et rdv au **01 49 61 33 33**.

• **MISSION LOCALE (EMPLOI, FORMATION)**
Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h en mairie annexe. Renseignements et rdv au **01 49 61 33 59.**

• **PSYCHOLOGUE POUR LE SOUTIEN DES VICTIMES** : Le commissariat de Villeneuve-Saint-Georges propose tous les mardis une permanence avec un psychologue qui reçoit les victimes. Monsieur Blin
Renseignements et rdv au **01 49 59 33 23.**

Etat civil

NAISSANCES *bienvenue aux bébés.*
Juin : **Naïlah BOUTAGOUNT. Lucie BARDOT. Théo BERTHELIN. Mathilde AMIGO.**
Juillet : **Lyne SUCHET. Yacine BOULMEZAOUD. Timéo PONZIO. Alexandra MOURA ROUCEIRO. Camille NOUET. Yanis WILK. Sunaïjah GUFFROY. Charlotte SAVIGNAC.**
Août : **Jade ROBINET. Vithysh SUNDARALINGAM.**

MARIAGES *nos félicitations aux marié(e)s.*
Juin : **Isabelle RÉANT et Frédéric ANNAMAYER. Laurence PAULIN et Pascale MERY.**
Août : **Gobiluky CHANDRAKUMAR et Lavan SELVARASA.**

DÉCÈS *nos condoléances aux proches.*
Juin : **Louis MAÏDANIK. Renée MALLET veuve ANDROUIN. Jeannine PREVOST. Jacques GAFSOU. Marie-Rose BOISSON veuve MERCIER. Michèle EDER veuve ROUSSEL.**
Juillet : **Claudine MISSIENNE -** *Août :* **Henri MORITZ. Gisèle GOUIN veuve MAROTIN.**

AGENDA

Dimanche 7 septembre
Pique-nique des familles
Complexe sportif Pierre Pouget / de 10h à 18h
➔ Plus d'informations page 11

Dimanche 7 septembre
Tournoi de pétanque Alain Poher
Complexe sportif Pierre Pouget
➔ Plus d'informations page 11

Lundi 8 septembre
Réunion d'informations «ateliers équilibre»
Espace culturel Alain Poher / Dès 14h
➔ Plus d'informations page 10

Dimanche 14 septembre
Ablon au fil de l'eau
Sur les quais de Seine
➔ Animations et démonstrations associatives

Du 18 au 25 septembre
Exposition Daniel Vivien
Espace culturel Alain Poher
➔ **Vernissage le vendredi 19 septembre**

Jeudi 25 septembre
Conseil Municipal
Espace culturel Alain Poher à 20h
➔ **séance publique**

Samedi 4 octobre
Vide-greniers du Comité des fêtes
➔ Inscription sur le site de la ville mi septembre

Samedi 4 octobre
Spectacle SWEET SUMMER SWEAT
Pièce de théâtre - Espace culturel Alain Poher
8/10€ - public adulte - 20h30

Vendredi 10 octobre
Cinéma AICA - Salle Chaplin à l'Espace culturel Alain Poher - 20h30
Film : Les garçons et guillaume à table
➔ Informations / tarifs 01 45 97 01 03

Du 12 au 17 octobre
Semaine bleue ➔ Plus d'informations page 10

Dimanche 12 octobre
Thé dansant
Espace culturel Alain Poher / l'après-midi
➔ plus d'informations page 10

Du 27 au 31 octobre
Ateliers d'arts plastiques
Médiathèque Jacques Prévert / sur inscription
➔ Plus d'informations page 19
Renseignements : 01 49 61 33 69

+ d'infos sur les manifestations ➔ www.ablon-sur-seine.fr/Agenda

Associations/commerçants : pour nous faire part d'un événement à diffuser dans le journal, contacter le service communication : webmail@ville-ablonsurseine.fr

ABLON

Au fil de l'eau

FÊTE DES ASSOCIATIONS

Dimanche 14 septembre

Sur les quais de Seine